



HAL
open science

L'exploitation du charbon lorrain, 1830-2007

Laetitia Gigault

► **To cite this version:**

Laetitia Gigault. L'exploitation du charbon lorrain, 1830-2007. Travaux du Comité français d'Histoire de la Géologie, 2020, 3ème série, tome 34, pp.113-123. hal-04149867

HAL Id: hal-04149867

<https://hal.science/hal-04149867>

Submitted on 23 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'exploitation du charbon lorrain, 1830-2007

Laetitia GIGAULT

Responsable du Pôle Culture et de l'univers muséal
Parc Explor Wendel - Musée Les Mineurs Wendel-La Mine Wendel, Petite-Rosselle (Moselle)

Texte présenté au COFRHIGÉO par Jean-Charles BESSON
président du Centre d'histoire de l'Agence pour la garantie des droits des mineurs

Résumé. Après plus de 40 ans de recherches et de tentatives avortées, le charbon a été extrait à grande échelle partir du milieu du XIX^e siècle à l'Est du département de la Moselle près de la frontière avec l'Allemagne. Cette aventure industrielle s'arrêta en avril 2004 au siège de La Houve à Creutzwald par la fermeture du dernier puits lorrain, qui fut aussi le dernier puits français.

Le gisement « sarro-lorrain », transfrontalier par excellence, est peu profond en Sarre. Il plonge en Moselle sous un manteau de morts-terrains aquifères d'une épaisseur moyenne de 180 à 320 m.

Les veines de charbon se présentent sous tous les pendages (inclinaisons), et furent exploitées en Moselle selon trois types de chantiers en fonction du pendage : dressants (inclinaison de 60° à 90°), semi-dressants (30° à 45°) et plateures (inférieur à 20°).

La production cumulée de charbon lorrain a été de 800 millions de tonnes, dont près des trois quarts ont été produits après 1945.

Mots-clés : charbon – mines – gisement – production – Lorraine

Abstract. After more than 40 years of research and failed attempts, coal was extracted on a large scale from the middle of the 19th century in the east of the Moselle department next to the border with Germany. This industrial adventure ended in April 2004 at the headquarters of La Houve in Creutzwald, with the closure of the last Lorraine mine shaft, which was also the last French shaft.

The "Sarro-Lorraine" cross border deposit is shallow in Saar. It deepens in Moselle under overburden aquifers with an average thickness of 180 to 320 meters.

The coal seams are present in all the dips (inclinations), and were exploited in Moselle according to three types of sites according to the dip: "dressants" (inclination of 60 ° to 90 °), "semi-dressants" (30 ° to 45 °) and "plateures" (less than 20 °).

The cumulative production of Lorraine coal was 800 million tons, of which nearly three quarters were produced after 1945.

Keywords : coal – mine – deposit – production – Lorraine

Introduction

L'histoire de la Lorraine est aujourd'hui indissociable de celle de ses industries et de ses mines, qui ont connu un développement sans précédent après la seconde guerre mondiale. Les frontières qui la bordent au nord, longtemps changeantes, ont été seulement fixées à partir de 1919, après la fin de l'Annexion de l'Alsace-Moselle à l'Allemagne, sauf entre 1940 et 1944, avec l'annexion de facto de la Moselle au Reich.

La proximité de ces frontières a été aussi un atout pour le commerce de ses ressources naturelles et de la production de ses usines la plaçant au centre des échanges européens.

À partir du Moyen-Âge, ses ressources minières, fer, plomb, sel, argent, cuivre, et ses vastes forêts ont conduit à l'installation d'usines métallurgiques, de salines, verreries, tuileries, faïenceries ... L'énergie, nécessaire en quantité importante, fut d'abord fournie par les rivières, le bois et le charbon de bois provenant des forêts

Environnantes, puis, à partir du XVIII^e siècle, par le charbon de terre, aussi appelé « houille » importé de l'étranger, notamment de Sarre.

A partir du milieu du XIX^e siècle, à l'est du département de la Moselle, c'est le charbon, abondant et surtout accessible de son sous-sol qui a été extrait à grande échelle, après plus de 40 ans de recherches et de tentatives avortées. Une aventure industrielle qui s'arrêtera en avril 2004 au siège de La Houve à Creutzwald, avec la fermeture du dernier puits lorrain mais également français.

Le gisement « sarro-lorrain », daté du Carbonifère, est constitué par un anticlinal orienté N-E – S-O. Sa partie exploitable s'étend sur 80 km, depuis Frankenholz en Sarre jusqu'à Faulquemont en Moselle. Il est présent jusqu'à Pont-à-Mousson où sa profondeur devenue trop importante ne permet plus une exploitation rentable.

Gisement transfrontalier par excellence, peu profond en Sarre, il plonge en Moselle sous un manteau de morts-terrains aquifères d'une épaisseur moyenne de 180 à 320 m.

Les veines de charbon se présentent sous différents pendages, et furent exploitées en Moselle selon trois types de chantiers en fonction du pendage : dressants (inclinaison de 60° à 90°), semi-dressants (30° à 45°) et plateures (inférieur à 20°).

Si la géologie a créé des conditions favorables à l'exploitation du charbon en Lorraine, ce sont les guerres et les conquêtes du XVIII^e siècle qui ont engagé les dernières étapes de sa *découverte*.

Les révolutionnaires, Napoléon et le charbon sarrois (1792-1815)

À partir de 1792, les armées révolutionnaires françaises occupent la Sarre. Le 4 novembre 1797, le Directoire divisa la rive gauche du Rhin, nouvellement conquise, en quatre départements qui furent annexés à la République française le 9 mars 1801 : les départements de la Sarre, dont le chef-lieu était Trèves et dont les limites ne coïncidaient que partiellement avec le territoire actuel de la Sarre, du Mont-Tonnerre, de Rhin-et-

Moselle, et de la Roer. Napoléon se rendit plusieurs fois en Sarre entre 1806 et 1813 et s'intéressa au développement de l'industrie et, en particulier, à celui des mines de charbon.

Après la chute de l'Empire français, le Traité de paix de Paris du 30 mai 1814 laisse à la France la totalité du bassin de la Sarre. Mais après les Cent-Jours et la défaite de Waterloo, les cantons de Sarrelouis et de Sarrebruck, et donc le bassin houiller de la Sarre, doivent être définitivement restitués par la France. La Sarre est intégrée à la Prusse et en partie à la Bavière par le second Traité de paix de Paris du 20 novembre 1815.

L'invention de la machine à vapeur au milieu du XVIII^e siècle avait été suscitée par le besoin de pomper l'eau des mines de charbon dont l'usage avait été prescrit en Angleterre au XVII^e siècle pour ménager les ressources en bois. Lors de l'occupation de la Sarre par les troupes françaises, le charbon sarrois, dont les couches sont moins profondément enfouies qu'en Moselle, était déjà extrait au moyen de galeries, depuis le XVIII^e siècle. La première concession officielle y avait été attribuée en 1746 à Griesborn, bien qu'une exploitation peu organisée y soit attestée de plus longue date en Sarre, notamment par grattages des couches affleurantes dès le XV^e siècle.

Conscient de l'importance pour la France du gisement de charbon sous ce territoire, le premier consul Bonaparte profita de ce rattachement pour organiser son exploitation. Par arrêté consulaire du 23 pluviôse an X (12 février 1802), il supprima l'École des mines de Paris et la remplaça par deux écoles pratiques des mines, l'une située à Pesey (aujourd'hui Peisey-Nancroix), en Savoie, l'autre à Geislautern, dans la Sarre. Cette dernière ne fut dotée du matériel nécessaire à son fonctionnement qu'en 1807, mais, privée de professeurs, elle n'accueillit que quelques élèves venus visiter les installations minières de la région.

Le 13 septembre 1808, un décret impérial ordonna, pour passer du régime provisoire au régime définitif, le partage du bassin de la Sarre en soixante concessions. Mais, pour pouvoir répartir celles-ci de manière équitable, il était

d'abord nécessaire de connaître précisément le gisement.

Napoléon ordonna alors une mission de reconnaissance qui rédigea, entre 1808 et 1810, un *Atlas des concessions des terrains houillers de la Sarre* composé de 63 planches manuscrites à l'échelle 1/5 000. Ce travail fut confié à trois ingénieurs des mines : Jean-Baptiste Guillot-Duhamel (1767-1847), directeur de l'École pratique des mines de Geislautern, Louis-Antoine Beaunier (1779-1835) et Michel-François Calmelet (1782-1817).



Fig. 1. Extrait de l'*Atlas des concessions des terrains houillers de la Sarre* (planche 21). Crédit photographique Pascal Disdier/CNRS Alsace-MISHA. Source : <http://www.annales.org>

Le précieux atlas, dont il n'existait alors qu'un seul exemplaire, fut cédé par la France en 1815, en même temps que le gisement sarrois pour n'être restitué à la France par l'Allemagne en 1920, après la première guerre mondiale.

La France perdit ainsi en 1815 le bénéfice des travaux de reconnaissance et les exploitations sarroises prospères, dont la production avait augmenté de 300 % pendant la période française.

Les travaux de recherches se concentrèrent donc à partir de cette date dans l'est du département de la Moselle, à la recherche du prolongement des veines localisées en Sarre.

À la recherche du charbon mosellan (1816-1870)

La date du 27 juin 1856 est considérée comme la naissance symbolique du bassin houiller lorrain. À ce titre, elle a été marquée cent ans plus tard

par une grande cérémonie anniversaire à Petite-Rosselle. Cependant, elle ne doit pas effacer les tentatives menées dès 1816 à Schoeneck, peu de temps après la perte du gisement sarrois, pour localiser le charbon lorrain dont la continuité avec celui de la Sarre aurait été établie depuis le XVII^e siècle. L'un des objectifs des entrepreneurs de l'époque était aussi de supprimer la dépendance des industries locales vis-à-vis du charbon importé de l'étranger.

La première concession de charbon côté mosellan est attribuée en 1820 à Schoeneck à messieurs Gangloff, Thieriet et Rupied qui créent en 1821 la première compagnie houillère mosellane, la Compagnie des mines de houille de Schoeneck. Le charbon est atteint en 1830, vendu à partir de 1833 aux verreries de Forbach et Schoeneck et aux forges de Stiring-Wendel, situées à proximité. Mais cette première tentative s'achève en 1835, en raison d'importantes difficultés techniques et financières.

Les établissements et le droit d'exploiter la concession sont rachetés en 1841 par messieurs Ganfloff et d'Hausen, propriétaires de forges à Hombourg. Après un nouvel échec, l'ensemble est cédé en 1846 au maître de forges Charles de Wendel, et au financier Hainguerlot. Ceux-ci créent en 1853 la Compagnie des houillères de Stiring.

Après le fonçage à Stiring-Wendel des puits Sainte-Marthe (1849) et Sainte-Stéphanie (1851), qui sont rapidement abandonnés en raison de venues d'eau, une troisième tentative aboutit le 27 juin 1856 au puits Saint-Charles à Petite-Rosselle, où les terrains aquifères sont moins épais. Les couches de charbon exploitables sont atteintes à 120 m de profondeur. La nouvelle voie ferrée entre Metz et Sarrebruck, mise en service en 1852, accompagne favorablement ce développement en permettant de diminuer le coût de transport du charbon.

La preuve est enfin faite que le charbon lorrain est accessible et exploitable, si bien que plusieurs concessions sont attribuées à partir de 1857 dans l'ensemble du bassin houiller lorrain, notamment à Carling (1857), L'Hôpital (1857) et La Houve (1858). Les difficultés restent

néanmoins importantes pour les petites compagnies de sorte que seul le puits Saint-Max à Carling et les deux puits forcés à L'Hôpital demeure en activité avant 1870 dans ce secteur.

L'Annexion de la Moselle et de son gisement (1871-1918)

Le 10 mai 1871, la défaite de la France contre la Prusse est sanctionnée par le traité de Francfort. L'Empire allemand annexe la majeure partie de l'Alsace et de la Moselle, qui constituent le Reichsland (la « Terre d'Empire »).

Cette annexion ne perturbe pas le développement de l'exploitation du charbon en Moselle-Est. Les compagnies houillères mosellanes restent la propriété de compagnies privées sans être nationalisées par l'Allemagne. Mais, le rattachement de la Moselle réunit au sein d'un espace économique commun le charbon sarrois et le minerai de fer lorrain, permettant l'essor économique significatif de la région.

C'est surtout le régime juridique allemand, plus favorable au développement minier, qui va permettre de réunir plusieurs concessions, ce qui était interdit par le droit français. Ainsi naît en 1873 la grande Société des mines de Sarre-et-Moselle, la *Saar und Mosel Bergwerks-Gesellschaft*, à capitaux majoritairement belges, résultat de la fusion de huit petites compagnies exploitant les secteurs sud et ouest du bassin lorrain. Confrontée à d'importantes difficultés techniques liées aux venues d'eau, elle est rachetée en 1900 par des industriels allemands, dont August Thyssen et Hugo Stinnes.

Entre 1871 et 1919, les sondages et les créations de compagnies se multiplient de l'est à l'ouest du bassin houiller lorrain. La Compagnie Sarre-et-Moselle se développe au centre du bassin houiller, relancée en 1900 par son rachat par l'industriel allemand Thyssen. A l'est, les Wendel développent de nouveaux sites d'extraction, regroupés au sein des Houillères de Petite-Rosselle. Au nord-ouest du bassin, la compagnie de la Houve, la *Bergwerkaktien-gesellschaft La Houve*, est fondée en 1889. Au sud-ouest du bassin, une première tentative d'exploitation à Folschviller est entreprise à partir de 1907, par le fonçage de deux puits, abandonnés dès 1911, toujours en raison de

venues d'eau importantes.



Fig. 2. Merlebach - entrée du siège 5, foncé à partir de 1872 (Centre des Archives Industrielles et Techniques de la Moselle, CAITM)

Au début du XX^e siècle, les innovations techniques sont nombreuses dans les houillères mosellanes, remplaçant progressivement les seules forces humaine et animale. Elles se développent dans l'ensemble des compagnies minières jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale. Le pompage des eaux est progressivement réalisé avec des pompes électriques, l'aération du fond est assurée par des ventilateurs à vapeur puis par des ventilateurs électriques. À l'abattage, les mineurs sont désormais équipés de perforateurs pneumatiques, et des haveuses mécaniques à air comprimé font également leur apparition. Le remblayage hydraulique avec des roches stériles pour combler les vides laissés par l'exploitation est également introduit au début du siècle.

À la veille de la Grande Guerre, entre 1818 et 1909, ce sont plus de 30 puits qui sont foncés dans le sous-sol du bassin houiller lorrain. La production des compagnies mosellanes augmente sensiblement durant la décennie qui précède la première guerre mondiale. La production de charbon lorrain passe de 230 000 t en 1870 à 4 millions de tonnes en 1913. Le charbon mosellan se vend bien, malgré la concurrence du charbon sarrois voisin.

Le nombre de mineurs augmente sensiblement car la mine du XIX^e siècle est une industrie de main-d'œuvre. Les mines de charbon mosellanes recrutent le personnel dans les campagnes environnantes, ainsi que des Sarrois, des Polonais, des Allemands, des

Italiens ... en raison du manque de main-d'œuvre locale. 7 000 mineurs sont employés aux houillères de Petite-Rosselle en 1913, 6 000 à Sarre-et-Moselle en 1914, 2 000 à La Houve en 1913. La profession est durement touchée le 15 mars 1907 au puits Vuillemin à Petite-Rosselle par la plus importante catastrophe minière du bassin, causée par un coup de grisou qui tue 84 mineurs. Les catastrophes, accidents individuels et collectifs ne disparaîtront pas du quotidien des mineurs et se succéderont jusqu'au dernier, en juin 2001. Jusqu'au XXI^e siècle, le métier de mineur reste dangereux malgré les progrès en matière de prévention et de sécurité.

Les compagnies font construire les infrastructures nécessaires pour accueillir cet afflux de main-d'œuvre. Elles bâtissent des cités minières, des écoles, des églises, des hôpitaux. Des caisses de secours et de retraite se mettent progressivement en place pour assurer la protection des mineurs et de leur famille, confrontés à un métier rude et dangereux. Une loi de l'Empire allemand de 1873, qui s'applique donc également en Moselle annexée, rend obligatoire la création d'une caisse de secours dans toutes les compagnies minières.

Impact des guerres et progrès techniques (1918-1945)

L'armistice de novembre 1918 puis le traité de Versailles, signé le 28 juin 1919, marquent la fin de la première guerre mondiale ainsi que le retour de la Moselle et de l'Alsace à la France, après plus de 40 ans d'annexion à l'Allemagne. Ce retour à la France, reçu comme une délivrance par la population, ne se fait pas sans conséquences pour les compagnies minières qui exploitent le gisement lorrain.

Les houillères de Petite-Rosselle restent la propriété de la Société des petits-fils de François de Wendel, et peu de changements ont lieu pour le secteur de La Houve. En revanche, la société *Saar-und-Mosel Bergwerkgesellschaft* est mise sous séquestre et le gisement est attribué aux compagnies minières sinistrées du Nord et du Pas-de-Calais, en réparation des dommages de guerre qui y ont été causés par l'Allemagne.

Par ailleurs, le traité de Versailles prive

l'Allemagne d'une partie de son territoire, notamment de la Sarre. Entre 1920 et 1935, la Sarre, désormais nommée « Territoire de la Sarre », est séparée du *Reich* et gouvernée par une commission de gouvernement mise en place pour quinze ans sous la tutelle de la Société des nations (SDN), organisme créé par le traité de Versailles. Surtout, le traité prévoit le transfert de la propriété des mines de houille à l'État français. La France devient alors propriétaire de tout le gisement houiller côté sarrois qui est exploité par les Mines domaniales françaises de la Sarre.

En 1935, à l'expiration du délai de quinze ans, les Sarrois sont appelés à choisir, lors du plébiscite organisé le 13 janvier 1935, le pays auquel ils souhaitent être rattachés. Ils se prononcent à 90,8 % en faveur du rattachement à l'Allemagne, malgré l'accession d'Hitler au pouvoir en 1933.

En 1918 et 1919, les houillères mosellanes sont aussi confrontées à plusieurs grèves, liées à des salaires faibles – en partie à cause d'un change peu favorable, aux conditions de travail difficiles, aux problèmes de ravitaillement, et, autre cause, plus politique, au passage du statut de Land, relativement autonome, à une gestion française plus centralisée, sans compter les changements de législation et de langue.

Durant cette période, le bassin houiller poursuit son développement à l'ouest. À Folschviller, la Compagnie des mines de Saint-Avold (qui prend la suite de la *Kohlen-Bergwerks Aktiengesellschaft*) fonce deux puits sur le site de Fürst, qui ne sont pas encore achevés en 1939. À Faulquemont, la Société des charbonnages de Faulquemont, créée en 1920, fait foncer deux puits, qui sont mis en service en 1936.

Les installations sont rétablies à partir de 1920, puis les houillères mosellanes connaissent une période de forte expansion. La production du gisement passe de 3,8 millions de tonnes en 1913 à 6,7 millions de tonnes en 1938. En 1927, la production des Houillères de Petite-Rosselle est dépassée pour la première fois par celle de la Compagnie Sarre-et-Moselle. La part de la production de charbon en Lorraine est estimée à 14,1 % de celle de la production ~~charbonnière~~ française. Près de 13 nouveaux puits sont foncés. Ce développement est cependant limité

par la situation frontalière du bassin houiller lorrain, en avant de la ligne Maginot, menacé par de nouveaux conflits, dans le contexte de l'entre-deux guerres.

Démarche spécifique à ce secteur frontalier, les compagnies minières Sarre-et-Moselle et les Houillères de Petite-Rosselle négocient des contrats d'« amodiation » avec les Mines domaniales françaises de la Sarre exploitées alors par l'État français. Ces amodiations permettent, durant une durée limitée, d'exploiter le gisement côté sarrois depuis les puits situés en France. D'autres contrats d'amodiations seront conclus par la suite pour exploiter le gisement en Sarre.

La Moselle est à nouveau annexée à l'Allemagne, cette fois au III^e Reich, à partir de 1940 ; et ses installations minières sont à nouveau dégradées. Les compagnies minières sont mises sous séquestre. Les Houillères de Petite-Rosselle sont intégrées aux *Reichswerke Hermann Goering*. Les compagnies Sarre-et-Moselle, de Faulquemont, et de Saint-Avold (puits de Folschviller) sont désormais contrôlées par la *Saargruben Aktiengesellschaft*. La Lorraine est totalement libérée en mars 1945. De nombreux puits sont noyés, le matériel utilisé par l'occupant n'a pas été entretenu et les travaux préparatoires pour remplacer les chantiers achevés sont quasiment inexistantes.

Sur le plan technique, à partir des années 1920, aux recettes, l'encagement et le décaissement des berlines se mécanise grâce à l'air comprimé. Les premiers locotracteurs apparaissent à la même période, mais ce n'est que dans les années 1960 pour qu'ils remplacent totalement les chevaux qui sont encore nécessaires pour le transport dans les galeries déformées ou peu entretenues. Dans les quartiers d'exploitation, l'emploi des convoyeurs à bande à air comprimé puis électriques, permettra de transporter le charbon dans les galeries rectilignes.

Dans les années 1930, l'électrification des installations du fond se développe, au fur et à mesure de la mise au point de matériel électrique dit « antidéflagrant » (matériel de sécurité vis-à-vis du grisou). Dans les chantiers d'abattage eux-mêmes, la mécanisation reste généralement pneumatique. L'éclairage individuel des mineurs

par les premières lampes électriques avec un accumulateur de sécurité contre le grisou est introduit à partir de 1911. Ces lampes éclairent mieux que les lampes à flamme, sous réserve que la batterie tienne la charge durant un poste de travail. Elles ne remplacent pas les lampes à flamme qui restent les uniques moyens de détecter le grisou et le manque d'oxygène.

Naissance et développement des Houillères du bassin de Lorraine (1946-1959)

Les Houillères du bassin de Lorraine ont marqué de leur empreinte le bassin houiller lorrain durant un peu plus de 50 ans. Cet établissement est né dans le cadre de la nationalisation par l'État français de la quasi-totalité des mines de charbon françaises, substance nécessaire à la reconstruction du pays après la seconde guerre mondiale. À cette époque, 80 % de l'énergie vient encore du charbon !

La « bataille du charbon » est lancée à partir de septembre 1945 par une importante campagne d'information, d'affichage et par des discours. Dans un premier temps, la loi du 17 mai 1946 crée un organisme central, Charbonnages de France, qui fixe les niveaux de production, coordonne les houillères de bassin et répartit les investissements. Le 14 juin 1946, le « Statut du mineur » est créé. Celui-ci reprend d'anciennes pratiques des compagnies minières et les complète pour compenser en partie les risques et difficultés du métier tout en procurant des avantages comme une retraite plus intéressante que dans les autres industries, des congés supplémentaires, la gratuité du chauffage, du transport et du logement etc.

Puis, le 28 juin 1946, un décret institue les Houillères du bassin de Lorraine, qui prennent la forme d'un établissement public national de caractère industriel et commercial (EPIC). Cette nouvelle entreprise se substitue aux compagnies minières privées existant avant la guerre, à savoir les Houillères de Petite-Roselle, la Société houillère de Sarre et Moselle, la Société des charbonnages de Faulquemont et la Compagnie des mines de Saint-Avold. Les HBL sont organisées en groupes de Petite-Rosselle, Sarre et Moselle et Faulquemont-Folschviller qui

reproduisent les subdivisions correspondant aux exploitations existantes afin de ne pas rompre la dynamique et la culture d'entreprise existantes.

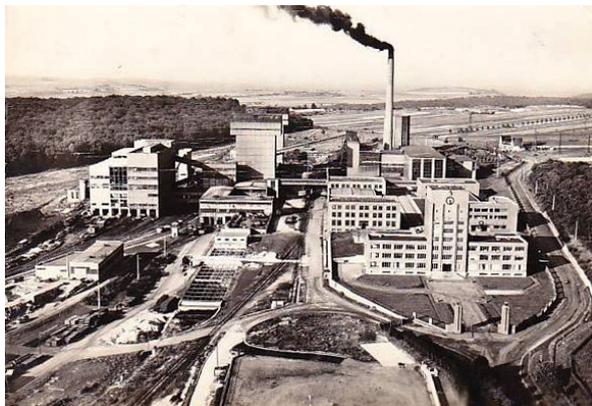


Fig. 3. Faulquemont (Moselle). Le siège et le carreau de la mine

Comme après la première guerre mondiale, la Sarre est intégrée temporairement à l'espace économique français pour compenser les dommages de guerre. Ses mines sont exploitées par l'État français, qui crée la Régie des mines de la Sarre. Les amodiations consenties auparavant sont renouvelées entre les HBL et la Régie des mines de la Sarre pour une durée de 25 ans, ce qui conduira au fonçage en territoire sarrois des puits Saint-Charles IV et Merlebach Nord. En 1954, l'extraction sous l'amodiation représente le quart de la production du bassin houiller lorrain. L'amodiation est arrêtée progressivement à partir de 1962, à la suite du référendum de 1956 qui rattache la Sarre à l'Allemagne. Cinq nouveaux puits d'aérage et de service sont alors foncés en France pour compenser l'abandon progressif de l'exploitation sous la Sarre, investissements qui s'avèreront moins nécessaires à partir de 1960 avec le plan Jeanneney qui limite la production nationale.

Il est demandé aux HBL de tripler leur production de 1938 (6,7 millions de tonnes). D'importants investissements sont réalisés pour répondre à la politique des « grands ensembles » de sorte que 5 nouveaux puits sont foncés entre 1948 et 1950. En surface, des lavoirs, des ateliers... sont construits, les installations d'extraction sont modernisées, les cokeries sont rénovées et agrandies et le réseau de chemin de fer atteint 400 km. Le parc de logements, endommagé par la guerre, est réparé et agrandi par de nouvelles constructions en dur mais aussi

sous forme de baraquements provisoires en bois : 1 300 logements sont construits et 12 348 logements sont disponibles fin 1947. Dès 1947, la production journalière de 1938 est atteinte, puis dépassée en 1948. Fin 1949, les HBL emploient 42 561 personnes.

Ces avancées n'empêchent par les grèves importantes d'octobre et de novembre 1948, avec la mort d'un mineur à Merlebach. La conjoncture inflationniste, les difficultés de ravitaillement ainsi que le décret du ministre de l'Industrie Robert Lacoste remettant en cause les avantages acquis depuis 1946 mettent le feu aux poudres. La réaction est immédiate, près de 300 000 mineurs arrêtent le travail en France.

Sur le plan technique, la mécanisation et l'électrification des installations est poursuivie, permettant d'augmenter le rendement de près de 40 % en 1949-1950. Les compétences techniques des mineurs sont développées par la formation.

De plus, l'entreprise développe une politique de valorisation du charbon pour accroître le rendement : centrales thermiques permettant de produire et de vendre sa propre électricité en accord avec EDF, carbochimie, cokeries... À partir de 1948, après de nombreux essais, le charbon lorrain permet enfin la fabrication de cokes sidérurgiques. De plus, deux structures de commercialisation sont créées, associant les HBL et la Régie des mines de la Sarre, pour vendre le charbon lorrain sur l'ensemble du territoire français.

Les premiers nuages sur les Houillères du bassin de Lorraine apparaissent en 1952 avec la baisse des ventes des HBL. Les produits pétroliers à prix plus avantageux commencent à menacer l'industrie houillère.

Entre récession et embellie (1960-1993)

L'année 1960, et le plan Jeanneney, du nom du ministre de l'Industrie de l'époque, marquent une nouvelle étape à l'échelle nationale pour les mines de charbon nationalisées. Le charbon se vend mal, en raison de l'abandon progressif de la traction vapeur et de la concurrence du pétrole et des charbons étrangers, plus concurrentiels. Le plan vise à réduire la production à l'échelle

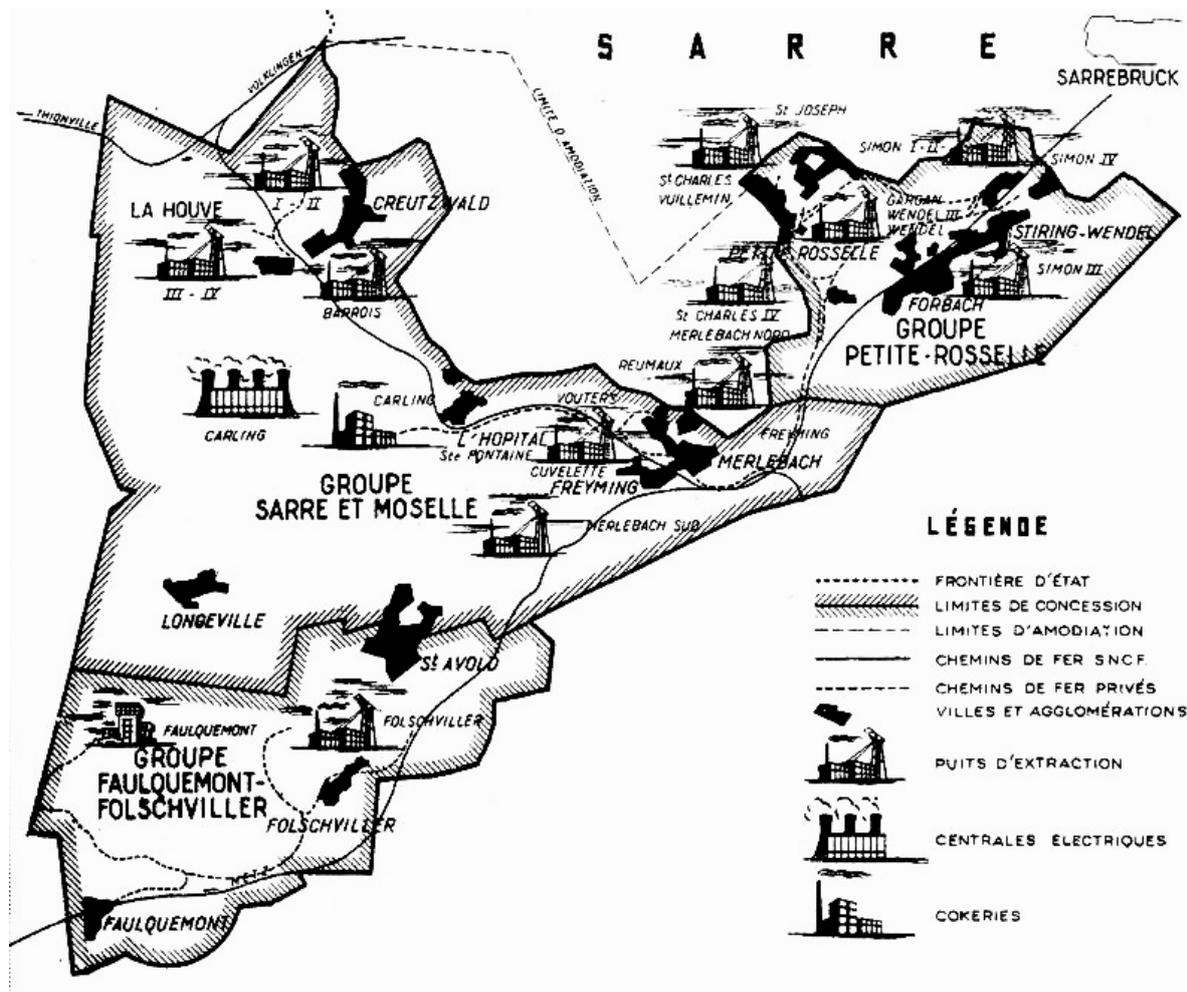


Fig. 4. Carte présentant les trois groupes d'exploitation des HBL qui ont existé jusqu'en 1964 (CAITM)

nationale, à fermer les exploitations les moins compétitives et à diminuer les effectifs, sans licenciements, tout en stimulant les reconversions et la création de nouvelles entreprises.

Les HBL doivent se réorganiser. Elles mettent fin à l'organisation ancienne par groupes et concentrent les moyens et la direction à Freyding-Merlebach, avec la construction au cœur du bassin houiller d'un grand bâtiment unique pour la « Direction générale », mis en service en 1964. Comme tous les bassins houillers français, celui de Lorraine est touché par la grande grève des mineurs de 1963, qui dure un peu plus d'un mois, entre le 1^{er} mars et le 5 avril.

L'entreprise poursuit le développement de ses activités de valorisation de la houille, qui représente près de la moitié de son chiffre d'affaires, et l'effort de productivité s'accélère. Les effectifs poursuivent leur baisse, passant de

46 548 agents en 1958 à 34 119 fin 1967, puis à 23 000 en 1973. Malgré cette baisse, de nouveaux logements modernes, sous forme de grands ou de petits ensembles, en préfabriqué, sont construits à l'écart des sites d'extraction pour améliorer le confort des mineurs. Au total, entre 1856 et 1964, les compagnies minières puis les HBL auront construit plus de 22 000 logements. Ce parc est progressivement modernisé et certains logements sont rachetés par les mineurs encouragés par une politique d'aide à l'accession à la propriété. Les 16 000 logements restants qui font encore partie du parc de l'entreprise sont cédés à la SNI Sainte-Barbe le 1^{er} juillet 2001.

La nécessité de la reconversion est concrétisée en 1964 par la création d'un service

« industrialisation » destiné à assister les entreprises qui souhaitent s'implanter sur le territoire. Les créations d'emplois sont estimées par l'entreprise à 1 000 par mois en moyenne entre 1967 et 1973, ce qui est cependant insuffisant pour compenser les 1 500 postes disparaissant chaque année aux HBL.

En 1968, un nouveau plan, celui d'André Bettencourt, ministre de l'Industrie, prévoit une nouvelle baisse de 20 % de l'extraction en Lorraine. Les premières fermetures sont annoncées à Sainte-Fontaine (1972), Faulquemont (1974) et même La Houve, qui s'arrêtera finalement en avril 2004. L'annonce de la fermeture de Faulquemont déclenche un mouvement de grève de plusieurs jours en 1971.

L'entreprise commence à se désengager, initiant le transfert progressif des compétences d'aménagement qu'elle assumait empiriquement mais qui auraient dû relever des communes et des services publics : voiries, distribution de l'eau, services sociaux (assistantes sociales, écoles ménagères, transport scolaire...) et animation des cités par l'ASBH créée en 1973 ...

Le pétrole qui menace le charbon depuis une bonne décennie est aussi à l'origine de deux courtes relances avec les chocs pétroliers de 1974 et de 1979 qui provoquent une forte hausse du prix du pétrole. Le charbon retrouve une certaine attractivité sur le marché de l'énergie. La production se concentre à l'ouest et à l'est du bassin et est maintenue autour de 10 millions de tonnes. Cette relance sera renforcée par l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, aidée par le prix du pétrole qui reste élevé.

Une campagne de recrutement est lancée dans toute la France à partir de 1974, avec le slogan « Mineur, un métier d'avenir ». Faute de trouver assez de mineurs en Europe, les HBL recrutent près de 80 ouvriers par mois au Maroc, embauchés avec des contrats de 18 mois. Après trois semaines de grève, ils obtiendront le statut du mineur en 1981.

Les effectifs augmentent à nouveau, dépassant les 25 000 fin 1982, pour augmenter la production dans le contexte de la réduction du temps de travail à 39 heures. Mais la baisse des prix du pétrole, le développement de l'énergie

nucléaire, la chute du dollar et la concurrence internationale condamnent les vieux gisements européens. Les embauches cessent à partir de 1984, annonçant la fin prochaine des Houillères du bassin de Lorraine.

En 1986, la houille représente 12 % de la consommation énergétique française. L'entreprise s'oriente alors vers la fermeture des exploitations les moins compétitives et vers l'optimisation des sièges où la productivité peut encore progresser. Cela passe par la sélection des veines, la modernisation du matériel, les progrès des méthodes de recherche, la poursuite des investissements et la formation du personnel. Le puits de Sainte-Fontaine à Saint-Avold, fermé en 1972, rouvert en 1976 après le premier choc pétrolier est finalement fermé en 1986.

Entre 1984 et 1990, l'entreprise déclare diminuer de 20 % sa production tout en augmentant son rendement de 35 %. Le siège de La Houve à Creutzwald, à l'ouest du bassin, bénéficie d'une part importante des investissements. Il améliore ainsi sa productivité, grâce à un gisement de plateures et une exploitation mécanisée avec abattage par haveuse et soutènement marchant. C'est dans ce secteur qu'est foncé en 1987 le dernier puits, le puits Ouest de La Houve.

Malgré les efforts en matière de prévention et de sécurité, ces années de repli seront marquées par une dernière catastrophe, celle du puits Simon à Forbach, le 25 février 1985, qui causa la mort de 22 mineurs.

La fin de l'activité et l'après-mines

Le rendement continue de progresser mais l'évolution du marché mondial de l'énergie est de moins en moins favorable au charbon européen. Le déficit ne cesse d'augmenter, atteignant 34 milliards de francs pour l'établissement central Charbonnages de France en 1994. À l'échelle nationale, la part du chiffre d'affaires provenant de l'électricité est supérieure à celle provenant de la production de charbon. À cette date, les HBL emploient 12 000 personnes.

La fin de l'activité des mines de charbon françaises est programmée et concrétisée par la signature du « Pacte charbonnier » le 20 octobre

1994, par l'ensemble des syndicats, à l'exception de la CGT. Son but est de garantir les droits sociaux des mineurs dans la perspective de l'arrêt de l'exploitation en 2005 tout en établissant un calendrier de fermetures des mines jusqu'à cette date. Le personnel peut ainsi poursuivre sa carrière dans l'entreprise jusqu'à ce qu'il relève d'une « mesure d'âge ».

La mesure la plus importante est le « CCFC » (Congé charbonnier de fin de carrière), dont les agents peuvent bénéficier à partir de 45 ans, dès qu'ils ont une ancienneté égale ou supérieure à 25 ans. Ils conservent 80 % de leur salaire net antérieur ainsi que les avantages liés au statut du mineur. Le mouvement a été accéléré en 2003 avec la création d'une « dispense préalable d'activité » à partir de 43 ans. Si, pour certains, ce pacte est une libération face à ce métier difficile, pour d'autres, il fut difficile d'accepter d'être à la retraite aussi jeunes et coupés du contact humain et de la camaraderie au sein de la mine.

Le volet industriel du Pacte vise aussi à conserver les activités industrielles viables développées autour de l'activité minière et à industrialiser les régions minières.

En Lorraine comme dans le reste de la France, les cessions de filiales et d'infrastructures se poursuivent : réseau ferroviaire, réseau électrique, patrimoine im-mobilier, cokerie de Carling, centrales électriques ...

Cette période est marquée par des grèves violentes qui contestent les fermetures. Le 23 novembre 1993, mineurs et CRS s'affrontent devant l'Hôtel de région à Metz. En décembre 1995, mineurs et forces de l'ordre s'opposent violemment à Freyming-Merlebach, blessant une cinquantaine de participants.

En 1997, l'Unité d'exploitation de Forbach, qui regroupe les sièges encore en activité du secteur Est, cesse son activité. En 2003, c'est au tour de Merlebach. Enfin, en avril 2004, l'arrêt du siège de La Houve met fin définitivement à la production de

charbon en Lorraine. 800 millions de tonnes auront été extraites du bassin houiller depuis sa découverte.

La réhabilitation des sites miniers est programmée à l'échelle nationale, pour s'achever fin 2007. Les dossiers d'arrêts de travaux sont progressivement déposés, conformément à la réglementation du Code minier. Ils portent sur la fermeture des puits, et galeries ouvertes, la stabilisation des terrils et des bassins de décantation, le démantèlement des bâtiments inutiles, le remodelage des terrils, la mise en place de systèmes de surveillance pour les remontées d'eau, de grisou ...

Les Houillères du bassin de Lorraine sont dissoutes le 29 février 2004 et ses activités sont transférées aux Charbonnages de France, qui sont dissous à leur tour le 31 décembre 2007.

Malgré les réhabilitations, le bassin houiller lorrain et ses paysages restent à jamais marqués par l'extraction minière, tout comme les mineurs. Les travaux de l'après-mines se sont poursuivis, assurés par le BRGM, l'EPFL etc. avec la surveillance de la remontée des eaux et des gaz de mine, la surveillance des risques de mouvements de terrains, mais aussi la reconversion des friches minières Les anciens mineurs sont touchés par des maladies professionnelles et luttent pour leur reconnaissance : silicose, exposition à l'amiante et à d'autres produits toxiques ... Ils veillent aussi au maintien des acquis liés au Statut du mineur.

Les chevalements conservés, les terrils et carrières encore visibles dans le paysage, les bâtiments miniers reconvertis ... sont les témoins matériels de cette grande épopée industrielle. Le Parc Explor Wendel, avec son musée Les mineurs et la mine Wendel, sur l'ancien carreau du siège Wendel à Petite-Rosselle (arrêté en 1986), est le seul site houiller lorrain intégralement conservé, destiné à en conserver le patrimoine et à en présenter l'histoire.

Bibliographie

- Archives et bibliothèque du Centre des Archives industrielles et techniques de la Moselle.
- Archives et bibliothèque du Musée Les Mineurs Wendel.
- Lorraine du feu, Lorraine du fer, révolutions industrielles et transformation de l'espace mosellan (XVII^e – XIX^e siècles)*, Archives départementales de la Moselle, conseil général de la Moselle, 1996.
- BARTHÉLÉMY, H. (1964). *Aspects d'un bassin minier : le bassin houiller lorrain*. 12 p.
- BELIN, F. (2000). *Les Houillères du bassin de Lorraine, survol historique*, Académie nationale de Metz.
- CHARBONNAGES DE France. (2004). *Dernière tonne ; La Houve-23 avril 2004, une épopée industrielle s'achève*, dossier de presse, mars 2004.
- COEUILLET, R. (2007). *L'aventure du charbon, Nord-Pas-de-Calais, Lorraine, Centre-Midi*. Éditions Serpenoise, Metz.
- COMMAILLE, L (1998). *Les cités ouvrières de Lorraine (1850-1940)*. 3 vol., 635 p.
- GALLORO, P.-D., PASCUTTO, T. et SERRE, A. (2011). *Mineurs Algériens et Marocains – Une autre mémoire du charbon lorrain*, éd. Autrement, coll. Mémoire-Histoire.
- GIGAULT, L. (2018). Le charbon lorrain. Dans *La Mine en France. Histoire industrielle et sociale*, Agence nationale pour la garantie des droits des mineurs (ANGDM), p. 24-31.
- GUIOLLARD, F.-C., JANSSEN, T., KLASSEN, T., ROHR, J.-C. et UREK, J. (2001). *Les chevalements lorrains*. 135 p.
- HOUILLERES DU BASSIN DE LORRAINE (1993). *Du charbon et des hommes, histoire des Houillères du bassin de Lorraine*. Éditions Serpenoise, Metz.
- NICOLAY, T. et LORIMY J. (préf.), (1967). *Quelques aspects démographiques et sociologiques des immigrations d'étrangers dans le bassin houiller de Lorraine*, Nancy.
- ROTH, F. (1992). *Histoire de la Lorraine : l'époque contemporaine - tome 1 : de la Révolution à la Grande Guerre*. Éditions Serpenoise, Metz.

